

## DEC213109DRH

### **Décision portant création du jury professionnel chercheurs pour la titularisation de *Monsieur Nicolas BEHR***

Le Président-directeur général

**Vu** l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** le contrat de travail de Monsieur Nicolas BEHR en date du 29 octobre 2020, établi pour la période du 1 novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Décide

#### **Article unique**

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Nicolas BEHR, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Pierre SENELLART, membre élu, Président de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Madame Maria POTOP-BUTUCARU, membre nommée de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Monsieur Jérémie BOURDON, membre nommé de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Monsieur Thomas SEILLER, membre élu de la section 6 « Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations » ;
- Madame Anne SIEGEL, Directrice adjointe scientifique, membre représentant de l'institut des sciences de l'informations et de leurs interactions (INS2I).

Fait à Paris, le 30 septembre 2021

Le Président-directeur général

Antoine PETIT

